DÉCHETS VÉGÉTAUX + D.E.E.E.

(électroménager)

Vous pouvez apporter vos déchets végétaux dans les bennes installées au gymnase de la Coussaye tous les samedis du 6 mars au 11 décembre 2021 de 9h à 13h sauf les 17 juillet et 14 août 2021.

Pensez à vous munir de votre carte d'identité.

Sont considérés comme des déchets verts :
- **feuilles,**
- **tontes de pelouse, branchages** (diamètre max. 10 cm),
- **tailles de haies,**
- **plantes d'intérieur, fleurs fanées,**
- **sciures de bois non traité.**

DEMETOX

Les déchets toxiques et spéciaux sont collectés une fois par mois en apport volontaire par le service Demetox du Syndicat Emeraude au 53, rue de la Coussaye, sur le parking du Gymnase de la Coussaye.

Dates : 27 mars, 17 avril, 29 mai, 12 juin, 10 juillet, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre 2021 de 9h à 13h.

DÉCHETS ACCEPTÉS
- **acides, bases, solvants, liquides, aérosols, carburants**
- **produits phytosanitaires, tubes fluorescents,**
- **solides, piles et batteries, huiles usagées**

JOURS DE COLLECTE SELON VOTRE SECTEUR EN 2021

JOURS FÉRIÉS COMPRIS

Hypercentre

Ordures ménagères
Collecte : du lundi au samedi soir
Bac : à sortir **entre 18h30 et 19h30**

Papiers/Emballages recyclables
Collecte : Mercredi soir
Bac : à sortir **entre 18h30 et 19h30**

Verre
Collecte : Mercredi soir
Bac : à sortir **entre 18h30 et 19h30**

Encombrants
Collecte : 4e mercredi du mois
Déchets : à sortir **entre 17h30 et 18h30**

Autres rues

Ordures ménagères
Collecte : Lundi soir,
Mercredi soir,
Vendredi soir
Bac : à sortir **entre 18h30 et 19h30**

Papiers/Emballages recyclables
Collecte : Mercredi soir
Bac : à sortir **entre 18h30 et 19h30**

Verre
Collecte : Mercredi soir
Bac : à sortir **entre 18h30 et 19h30**

Encombrants
Collecte : 4e mercredi du mois
Déchets : à sortir **entre 17h30 et 18h30**

DÉCHÈTERIE MOBILE • DEUIL-LA-BARRE

Parking - Chemin du tour du Parc,
95170 Deuil-la-Barre, de 9h à 17h.

Les prochaines dates :
- 20 mars
- 22 mai
- 19 juin
- 11 septembre
- 2 octobre
- 30 octobre

ÉCO-SITE • PLESSIS BOUCHARD

Parc d'Activités des Colonnes -12, rue Marcel Dassault
95130 Plessis Bouchard.

NOUS CONTACTER : Tél. : 01 34 11 92 92 - www.syndicat-emeraude.fr Syndicat-Emeraude

VILLE D'ENGHIEN-LES-BAINS - DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA RELATION CITOYENNE - AVRIL 2021

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

La collecte des OMR se fait en porte à porte les jours indiqués sur le plan au dos **à partir de 19h30.**

Ces déchets doivent être présentés **entre 18h30 et 19h30** en sacs étanches et correctement fermés directement sur le trottoir ou, si vous en disposez, en containers roulants ou dans les bornes enterrées.

Ils ne doivent pas présenter de risques pour les usagers des trottoirs et le personnel en charge de la collecte.

COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre s'effectue les jours indiqués sur le planning (au dos) **à partir de 19h30 uniquement en vrac** (pas de sac poubelle) dans les containers à couvercle vert ou, si vous en disposez, **dans les bornes enterrées avant 22h** pour éviter les nuisances sonores.
Les containers doivent être présentés à la collecte entre 18h30 et 19h30. Les containers sont fournis sur demande auprès du syndicat Emeraude.

Toutes les bouteilles en verre, tous les flacons en verre, tous les bocaux en verre se trient. Il n'est pas obligatoire de les nettoyer. **Il suffit juste de bien les vider** pour qu'ils soient recyclés.

Sont interdits : les miroirs, les ampoules et vaisselles
Tous ces déchets sont à vider sans sac.
Les couvercles et bouchons vont dans le bac ou la borne jaune, en vrac

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants se fait en porte à porte **chaque 4ème mercredi du mois.**

Attention, cela ne tombe pas toujours le dernier mercredi du mois !

Ils doivent être présentés à la collecte **entre 17h30 et 18h30** pour une collecte **débutant à 18h30**.

Sont collectés :
- **la ferraille,**
- **le bois et les gros cartons,**
- **la literie et les meubles**

2m³ maximum par foyer
2m de longueur maximum
70kg maximum par objet

NE SERONT PAS COLLECTÉS :

- Amiante
- Bouteilles de gaz
- Déchets d'équipements électriques et électroniques DEEE (frigo, téléviseur, électroménager, informatique, ...)
- Déchets végétaux
- Gravats et plâtre
- Extincteurs
- Pneumatiques usagés
- Produits toxiques (peintures, solvants, enduits, ...)
- Piles et autres batteries

MERCI DE CONTACTER LE SYNDICAT EMERAUDE POUR OBTENIR DES INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DE CES DÉCHETS.

Pour plus d'nformations, consultez le site de la ville enghienlesbains.fr rubrique « Gestion des déchets »

LES CONTACTS PRATIQUES

Syndicat Emeraude
01 34 11 92 92
www.syndicat-emeraude.fr

Service propreté de la ville d'Enghien-les-Bains
01 34 28 45 45

COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES ET PAPIERS

La collecte s'effectue en vrac dans les containers à couvercle jaune ou, dans les bornes enterrées. Les containers doivent être présentés à la collecte **entre 18h30 et 19h30 pour une collecte débutant à 19h30**.

Depuis mai 2019, **tous les emballages se trient** :

- **Boîtes de CD et DVD**
- **Bouteilles et bidons en plastique**
- **Emballages en plastiques durs**
- **Étuis de baguette**
- **Films alimentaires, papiers de bonbons**
- **Polystyrènes** (barquettes de viande, de fruits...)
- **Pots de yaourt et leurs opercules**
- **Sacs plastiques**

Les objets en plastiques qui ne sont pas des emballages (jouets, décorations...) sont à jeter en sac dans le bac ou la borne marron.

Les papiers se trient :

- **Enveloppes (avec ou sans fenêtre plastique)**
- **Journaux, magazines, prospectus**

Inutile de les froisser, de les déchirer ou d'enlever les agrafes, les spirales ou les trombones. Ils seront retirés lors du recyclage. Les papiers sales (mouchoirs usagés, couches, lingettes...) sont à jeter avec les ordures ménagères.

Les cartons se trient :

- **Boîtes alimentaires** (pizzas, hamburgers...)
- **Boîtes de céréales, de gâteaux, boîtes d'œufs, ...**
- **Briques de jus de fruits, de lait, de soupe...**
- **Cartons d'emballages**

Tous se trient, en les vidant au préalable, question de propreté.

Les emballages métalliques se trient :

- **Aérosols** (déodorants, spray...)
- **Barquettes en aluminium**
- **Boîtes de conserve**
- **Boîtes ou sachets de thé ou café**
- **Canettes**
- **Capsules de café**
- **Emballages de médicaments**

Il est aussi important de ne pas imbriquer ces déchets.

ENGHIEN-LES-BAINS

ENGHIEN-LES-BAINS 2021

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DES ENCOMBRANTS